



Présents : Mmes Anny SANLAVILLE, Marie Thérèse RIGAUDIER, Dominique GUINET, Agnès BOCQUEL, Irène CHINOUNE, Aurélie VARRIER, Christine ABDILLA, Sylvie PERMEZEL MM Emmanuel GENIQUET, Didier ALBAN, Frédéric BRU, Gilles LEMOINE, Éric URIDAT, Christophe MOYNE, Thierry LABRUYERE, Philippe MOREL, Daniel DELAGNEAU, Franck BERNARD.

Pouvoir :

Christine NAVARRO donne pouvoir à Marie-Thérèse RIGAUDIER.

Sylvie PERMEZEL est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 5 juillet 2016.

Délibérations.

- Avis sur contrat à durée déterminée pour un renfort de travail à l'école et à la mairie,
- Vente du four du restaurant scolaire,

Présentation des études d'implantation du cimetière.

Examen de devis.

Compte rendu de commissions et syndicats,

Questions diverses.

Informations

Il n'y a pas de remarque relative au dernier compte rendu. Le compte-rendu du conseil municipal du 5 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité.

Anny SANLAVILLE souhaite une bonne reprise à tous et excuse Graziella GEOFFRAY en arrêt maladie.

Mme le maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal d'ajouter une délibération à l'ordre du jour, délibération pour l'autoriser à défendre la commune dans le cadre du contentieux entre l'association syndicale du Montferrand et la commune.

Accord à l'unanimité pour ajouter cette délibération.

DELIBERATIONS

I – Autorisation d'ester en justice dans le cadre de l'action au tribunal administratif entre l'association syndicale du lot Le Montferrand et la commune.

Mme le Maire rappelle que nous avons délibéré sur la préemption du chemin mis en vente par l'association du lotissement du Montferrand. Cette décision fait l'objet d'une saisine du tribunal administratif par l'association syndicale du Montferrand, qui conteste cette préemption et demande l'annulation de l'achat de la parcelle.

Un débat s'instaure :

Daniel DELAGNEAU précise qu'il n'a pas d'avis sur le fonds mais sur la forme (la déclaration d'intention d'aliéner ne comportant pas de date de signature).

Anny SANLAVILLE précise que la date a été validée par le notaire dans les délais et que la date de vente chez le notaire n'a pas été confirmée du fait de l'absence du président de l'association. Un mail de l'étude CHASSAIGNE confirme ce report.

Emmanuel GENIQUET précise que l'Assemblée générale du lotissement n'a pas été sollicitée sur cette démarche.

Daniel DELAGNEAU précise qu'il a envoyé un courrier en recommandé à la mairie et que la commune n'a pas « réagi ». Anny SANLAVILLE dit qu'en effet elle a reçu un courrier dans lequel le président déclare son intention de faire un recours.

Thierry LABRUYERE précise qu'il regrette que cela engendre des frais d'avocat.

Irène CHINOUNE explicite le fait que le président ne voudrait pas être tenu pour responsable d'une erreur de procédure.

Anny SANLAVILLE se propose de recevoir Irène CHINOUNE si besoin.

Irène CHINOUNE et Daniel DELAGNEAU ne souhaitent pas participer au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 17 voix pour, 0 contre et 0 abstention autorise Madame le Maire d'ester en justice et d'éventuellement, avoir recours à un avocat.

II. Avis sur contrat à durée déterminée sur un renfort de travail à l'école et à la mairie

L'organisation des agents de l'école est modifiée pour cette rentrée scolaire du fait de la composition des classes : seules deux classes de maternelle nécessitent la présence d'une ATSEM. Anny SANLAVILLE propose un avenant au contrat que Chantal DURAND avait jusqu'à début septembre. Cette organisation se traduit par une baisse du nombre d'heures de travail par semaine tout en renforçant le temps de ménage à la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 19 voix pour, 0 contre et 0 abstention approuve la modification de contrat.

III. Vente du four du restaurant scolaire

Il est proposé la vente du four de l'école au prix de 150 euros au Club AGILITY de Sainte Euphémie.

Le four avait été acheté d'occasion en décembre 2001 pour un montant de 686 €.

Le conseil municipal, à 19 voix pour, 0 contre et 0 abstention approuve cette vente.

Mme le Maire en profite pour annoncer l'effectif de la rentrée scolaire : 181 élèves pour 126 familles.

Mme le Maire propose que Marie Thérèse RIGAUDIER présente le tableau des temps d'activité périscolaire : 10 activités différentes sont proposées aux enfants de GSM au CM2.

Alexis Perraud sera en renfort dans l'accompagnement des trajets en cas d'effectif trop important.

Anny SANLAVILLE rappelle que si de 17h30 à 18h le nombre d'enfants est inférieur à 10, le personnel de la mairie ne seconde plus le personnel d'123 Soleil et reprend le ménage.

Jessica Niobey commence un contrat d'apprentissage de CAP petite enfance.

IV. Présentation des études d'implantation du cimetière

Le cabinet GEOSIGN a rendu son projet sur les 2 1^o phases de la mission : diagnostic de surfaces et choix d'implantation.

Une étude permettant de déterminer la surface nécessaire en fonction de la moyenne du nombre d'inhumations annuelles, de la démographie du village (population jeune) et de la répartition entre concessions et cases de columbarium nécessaires évaluée à 30 nouvelles concessions et 8 à 10 cases de columbarium à créer dans les 30 ans. Si l'on se projette sur 50 ans cela demanderait une surface de 2700 m² à laquelle il convient d'ajouter les aménagements nécessaires (parkings...) et de réaliser une étude hydrogéologique qui coûte 5000 euros par terrain.

Une reprise des concessions abandonnées sera à étudier, (étude longue dont les résultats seraient connus en 2021).

Le conseil municipal, approuve l'idée d'une réunion publique en octobre pour informer sur les 2 terrains considérés comme les plus favorables par GEOSIGN et appartenant à la mairie.

V- Compte rendu de commission

Anny Sanlaville donne la parole à Didier Alban, adjoint aux travaux.

Didier Alban souhaite faire un point sur les travaux en cours.

Consultation rénovation chemin vert

Lancement consultation le 22 juillet 2016.

Ouverture des offres le mardi 06 septembre 9h.

Analyse des offres en commission d'appel d'offre le lundi 12 septembre 2016.

Passage au conseil municipal spécifique de Sainte Euphémie le mardi 13 septembre.

Passage au conseil de St Didier courant septembre.

Lancement des avis de refus pour Sainte Euphémie le 14 septembre 2016.

Avis d'attribution du marché le 24 septembre.

Démarrage des travaux deuxième quinzaine d'octobre 2016.

Salle Polyvalente

Présentation de l'Avant-Projet Sommaire par l'architecte le 29 juillet.

Pas de modifications significatives par rapport à l'esquisse.

Diagnostic amiante et plomb réalisé ; Amiante trouvée dans la colle des faïences sur les parois des WC ainsi qu'au-dessus des lavabos situés dans les salles annexes.

Sondage de sol réalisé.

Contrôle technique.

Première analyse faite par l'entreprise Qualiconsult : La salle polyvalente est située en zone sismique 2 pour une catégorie d'importance 3, vu que des modifications de structure sont prévues, il est obligatoire de réaliser une mission parasismique relative à la sécurité des personnes dans les bâtiments en cas de séismes (coût de la mission : 700 € TTC).

Mission SPS (sécurité du personnel et santé) : Première analyse faite par l'entreprise Qualiconsult principalement axée sur les préconisations à respecter lors de chaque phase du projet par les différents intervenants.

Travaux à l'école

D'importants travaux ont été réalisés à l'école au cours de l'été :

Installation de bornes wifi avec possibilité d'arrêter l'émission du wifi.

Installation de 3 vidéoprojecteurs interactifs avec 3 tableaux antireflets.

Réfection de la classe de CM1 par les agents.

Installation d'une nouvelle grille d'entrée, d'un portail et d'un portillon contrôlés par un accès sécurisé. Installation d'un interphone permettant un contrôle d'accès.

Changement des luminaires des classes jumelées pour installer des blocs à leds.

Colmatage des tours des arbres par pose d'un revêtement drainant stabilisé.

Changement du four de chauffe au restaurant scolaire.

Changement des volets roulants de la classe de CP.

Escalier accès esplanade de l'église

Travaux prévus après le 11 novembre 2016.

Demande de subvention au titre du fond de soutien à l'investissement des collectivités et de la DETR rejetée du fait de travaux de renouvellement identiques à l'existant. Ceci est normal car il se situe dans le périmètre de l'église qui est inscrite aux monuments historiques.

Une nouvelle demande de subvention est formulée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

VI- Questions diverses

-Frédéric BRU pose la question des feux sur la commune, feux qui sont interdits par arrêté municipal, interdiction pas toujours respectée. Une vérification sera faite pour savoir si les services de gendarmerie ont bien reçu une copie de l'arrêté signée de la préfecture.

Les gendarmes pourront ainsi venir verbaliser.

-Christophe MOYNE pose la question de savoir s'il serait possible de rajouter un terrain de boules de 25mx30m en gore pour les compétitions de sport boules sur le terrain communal.

Anny SANLAVILLE propose de rencontrer le président de l'association. (Problème de drainage par exemple et pour combien de manifestations).

Dates :

1. Conseil municipal le mardi 13 septembre 2016 à 20h30. Est invité Monsieur Claude MONTESSUIT président du SMICTOM pour un échange avec les élus.
2. Commission Finances le 19/09 à 18h30
3. Commission travaux avec visite de l'école le mercredi 5/10 à 19h (rdv à l'école) avec la Commission scolaire

Informations :

Envahissement des gens du voyage le 9 août sur le terrain communal. La gendarmerie a pu les installer à Ars.

Commémoration de la libération de Jassans le 3 septembre : pont fermé.

Epreuve de recherche de personnes égarées les 3 et 4 septembre sur la commune par le club de Messimy.

Portes ouvertes à l'école de chiens guides d'aveugles le 25 septembre

Réunion du contrat de territoire à Villars le 15 septembre à 15h

Christophe MOYNE annonce deux informations concernant le sport boules :

- Concours de boules le 14 mai 2017.
- Jennifer GOMEZ licenciée au club de boules de Sainte Euphémie est championne de France.

Séance levée à 22h53. Prochain conseil municipal le mardi 13 septembre 2016.